



Déclaration Liminaire **FO** au CSAL 06/02/2024

Monsieur le président,

Sans revenir en détail sur notre déclaration liminaire du CSA du 7/12/2023 qui mentionnait notamment nos doutes " sur l'intérêt véritable de l'Administration pour le dialogue social ", nous ne pouvons nous empêcher de commenter la suite de l'exercice auquel la DGFIP et le SRE font semblant de nous associer. En effet, dès le 7 décembre dernier vous aviez connaissance du contenu de la note du Bureau "dialogue social et réglementation " du 23/10/2023. Vous aviez donc déjà l'information selon laquelle 10 points non tranchés, avec le détail des points concernés, feraient l'objet d'une circulaire DGFIP au 1er semestre 2024. Vous saviez donc qu'il était inutile que nous fassions des propositions sur ces points notamment. Nous vous le demandons, pourquoi ne pas nous avoir transmis ces éléments finalement communiqués pour le CSAL du 19/01/2024 reporté au 06/02/2024 ? Nous avoir laissé perdre notre temps à faire des propositions de modifications d'un règlement intérieur qui ne pouvait pas être modifié est notamment un marqueur de l'intérêt que vous pouvez porter à nos échanges.

Pour continuer sur ce thème, à la lecture de la proposition d'agenda social 2024, qui prévoit un 1er échange le 19 mars puis un second seulement en octobre en formation spécialisée pour le suivi des actions et du budget de la FS , **FO** s'interroge sur votre volonté d'élaborer conjointement avec les représentants du personnel en formation spécialisée un plan d'actions en matière d'amélioration des conditions de travail et d'utilisation des crédits locaux de la formation spécialisée. Les représentants **FO** ont en effet des propositions à faire qui vont dans le sens des notes d'orientations ministérielles 2023 et 2024 et des observations que nous faisons localement au travers du DUERP et de nos échanges avec les agents. Nous attendons sur ce sujet une proposition d'agenda qui démontre votre volonté d'associer les représentants du personnel.